

Conseil scientifique du CNRS

Recommandation

Recommandation sur le projet ABADDIE (ENS).

Un projet de laboratoire évalué et validé par ses tutelles ne saurait être modifié unilatéralement par une seule tutelle, sans concertation ni nouvelle évaluation.

La vague D des évaluations des unités de recherche s'étant achevée avec les avis du Comité National et des instituts du CNRS, le CS a appris que l'ENS a décidé après-coup de se désengager du projet d'Institut d'Ecologie et des Sciences de l'Environnement porté par l'INEE, en élargissant le périmètre de l'institut de biologie de l'ENS (IBENS) avec une partie des chercheurs en écologie tout en exigeant le départ des autres des locaux de l'ENS. Considérant l'avis favorable consécutif à l'évaluation par l'AERES, le Comité National et l'ensemble des autres tutelles pour le projet initial visant à fédérer le potentiel recherche en écologie et environnement du CNRS, le Conseil désapprouve le désengagement de l'ENS et soutient le projet évalué, en accord avec la direction des deux instituts du CNRS concernés.

Bruno Chaudret

Président du Conseil
scientifique

Recommandation adoptée le 27 septembre 2013

Recommandation votée à l'unanimité des suffrages exprimés